

Assuré social : EL HADDADI SOUAD n° de Sécurité Sociale 2 57 05 99 354 673 02

Pour tout contact 2 3646

(Service 0,06 Euro/min + prix appel)

ASSURANCE MALADIE DE PARIS 75948 PARIS CEDEX 19

MITE EL HADDADI SOUAD HALL 5 7 AV DE LA PORTE DE CHOISY 75013 PARIS

Attestation de paiement des indemnités journalières Période du 11/04/2017 au 08/06/2017

- 1. Cette attestation est à transmettre au pôle emploi dès le premier paiement et en fin d'indemnisation en vue de faire valoir vos droits éventuels à l'allocation de chômage.
- 2. Cette attestation est à fournir auprès de tout autre organisme qui vous réclamerait un relevé d'indemnités journalières.
- Les indemnités journalières à 0 peuvent résulter de l'application d'un délai de carence d'arrêt de travail ou d'un nombre d'indemnités journalières dépassé.
- 4. Les relevés d'indemnités journalières sont à conserver par vos soins, sans limite de durée, au même titre qu'un bulletin de salaire.

Document étal	oli le	08/06/201	7
---------------	--------	-----------	---

SIRET Employeur

Accident du travail du 08/03/2016 Paiement du 11/04/2017 au 01/06/2017 : 52 jours à 47,60 euros, soit 2475,20 euros. A déduire de ce montant CSG : 153,40 euros et RDS : 12,48 euros.	31120958900085

Le directeur de votre Caisse Primaire

d'Assurance Maladie

ASSURANCE MALADIE DE PARIS
75948 PARIS CEDEX 19